**Modèle d’arrêté**

***De réintégration auprès d’un autre employeur***

***après une mise en disponibilité***

🕬 Les mots inscrits en italique et cet encadré doivent faire l’objet d’un choix et/ou être enlevés dans la version définitive de l’arrêté.

*Logo ou blason de la commune ou de l’établissement public*

*Nom du département*

*Nom de l’arrondissement*

*Nom de la commune ou de l’établissement public*

**Arrêté n°20… -** *(n° d’ordre)*

**Portant réintégration auprès d’un autre employeur**

**après une mise en disponibilité**

**de** *Madame ou Monsieur**(Nom et prénom de l’agent)*

*Le-La Maire-Président-Présidente de* *(nom de la commune ou de l’établissement public sauf si vous inscrivez ce nom en haut à gauche),*

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article[[1]](#footnote-1)

**Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 12 bis, 14 bis et 25 octies,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 51, 72 à 73 et 97,

Vu le décret n° 86-68 du 13 janvier 1986 modifié, relatif aux positions de détachement, hors cadres, de disponibilité, de congé parental des fonctionnaires territoriaux et à l'intégration, notamment ses articles 18 à 26,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet *(lorsque l’arrêté touche un agent qui exerce sur un poste qui n’est pas créé à 100%)*

Vu le décret n°2001-654 du 19 juillet 2001 modifié fixant les conditions et les modalités de règlements des frais occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales et établissements publics, notamment son article 10

Vu le décret n°2004-878 du 26 août 2004 modifié relatif au compte épargne temps dans la fonction publique territoriale, notamment ses articles 9 et 11,

Vu l’arrêté ministériel du 19 juin 2019 fixant la liste des pièces justificatives permettant au fonctionnaire exerçant une activité professionnelle en position de disponibilité de conserver ses droits à l’avancement dans la fonction publique territoriale,

Vu l’arrêté n° … *(n° d’ordre)* en date du … plaçant *Monsieur ou Madame* … *(nom + prénom de l’agent)* en position de disponibilité, *(le cas échéant) d’office ou de droit*, pour … *(motif de la disponibilité)* à compter du … *(date)* jusqu’au … *(date)*,

*(Le cas échéant)* Vu l’arrêté ou les arrêtés n° … *(n° d’ordre)* en date du … de renouvellement

Vu la délibération n° … *(n° d’ordre)* en date du …, créant un emploi de … *(dénomination de l’emploi créé)*,

OU Vu le tableau des effectifs,

Vu la déclaration de vacance ou création d’emploi n° … *(n° d’ordre)* en date du … auprès du Centre de Gestion,

Vu l’arrêté n° … *(n° d’ordre)* en date du …, fixant la dernière situation de *Monsieur ou Madame* … *(nom + prénom de l’agent)*, … (grade), au … *(n°)* échelon, indice brut …, indice majoré …, avec une ancienneté de … *(durée d’ancienneté)*,

Vu le courrier d’information adressé à … *(dénomination de la collectivité ou l’établissement d’origine)* l’informant de notre demande de réintégration et mutation de *Monsieur ou Madame* … *(nom + prénom de l’agent)*, au sein de … *(dénomination de la collectivité territoriale ou l’établissement qui prend l’arrêté)*,

Vu la demande présentée à *sa collectivité ou son établissement d’origine* par *Monsieur ou Madame* … *(nom + prénom de l’agent)*, reçue le … *(date)* sollicitant sa réintégration et sa mutation auprès de … *(dénomination de la collectivité territoriale ou l’établissement qui prend l’arrêté)* à compter du … *(date)*,

Vu le certificat médical attestant l’aptitude physique à l’emploi,

Considérant que l’agent est placé en disponibilité depuis le … *(date)*,

Considérant que l’agent, au cours de sa période de disponibilité, a transmis à l’autorité territoriale d’origine l’ensemble des pièces lui permettant de bénéficier d’un droit à conservation des droits à avancement d’échelon et de grade pour une durée de …,

*(Le cas échéant*) Considérant que la mutation de l’agent intervient moins de 3 années après sa titularisation,

*(Le cas échéant)* Considérant que le fonctionnaire remplit les conditions pour bénéficier d’une indemnité de changement de résidence,

*(Le cas échéant)* Considérant que le fonctionnaire peut bénéficier d’un transfert de ses droits à congés accumulés sur son compte épargne temps.

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

*Monsieur ou Madame* … *(nom + prénom de l’agent)* est réintégré(e), à compter du … *(date)*,

**Article 2 :**

*Monsieur ou Madame* … *(nom + prénom de l’agent)* est classé(e) dans les conditions suivantes :

* Cadre d’emplois : … *dénomination du cadre d’emplois)*
* Grade : … *(dénomination du grade)*
* Echelon : … *(n° d’échelon)*,
* Indice brut …, Indice majoré …,
* Quotité : … *(Temps complet OU temps non complet à …/35è)*
* avec une ancienneté de … *(durée d’ancienneté)*,

***Article 3 :***

*(Le cas échéant)* Compte tenu que la mutation de l’agent intervient moins de 3 années après sa titularisation, il sera versé à la *collectivité ou l'établissement* d’origine, une indemnité dont le montant est déterminé selon les termes de l’article 51 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et qui fait l’objet d’une convention en date du …

***Article 4 :***

*(Le cas échéant)* Les droits à congés accumulés sur le compte épargne-temps de l'agent à la date de sa mutation font l’objet d’une convention financière de transfert entre la collectivité ou l’établissement d’origine et … *(dénomination de la collectivité ou de l’établissement d’accueil)*

***Article 5 :***

*(Le cas échéant)* L’agent bénéficie d’une indemnité forfaitaire de changement de résidence administrative et d’une prise en charge des frais de transport de personnes dans les conditions fixées à l’article 10 du décret n°2001-654 du 19 juillet 2001

**Article 6 :**

Le Directeur général des services ou La secrétaire de mairie est chargé(e) de l’exécution du présent arrêté.

**Article 7 :**

Une ampliation sera adressée *au Président/ à la Présidente* du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret et au comptable principal de (*nom de la commune ou de l’établissement public*).

**Article 8 :**

Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours gracieux auprès du *Maire de la commune* *OU du Président/ de la Présidente de (nom de la catégorie de la collectivité territoriale ou de l’établissement public concerné)* et/ou d’un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d’Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet http://telerecours.fr

*Monsieur ou Madame le* *Maire-Président/Présidente* certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent arrêté.

*Le-la* *Maire-Président/Présidente*

*NOM Prénom*

Fait à … *(nom de la commune ou de la commune siège de l’établissement public)*

Le … *(date)*

Notifié le … *(date)*

Signature de l’agent :

Transmis au Représentant de l’État le :…*(date)*

1. *L.2122-18 (commune) ou L.3221-3 (département) ou L.4231-3 (région) ou L.5211-9 (intercommunalité)* [↑](#footnote-ref-1)